

SÉBASTIEN PEYTAVIE

Député de Dordogne

NEWSLETTER DE SEPTEMBRE 2026

<https://9806f.r.sp1-brevo.net/mk/mr/sh/6rqJ8GoudeITQRilzIaJgUmyfoL/-qvAbPvgOZyg>

Le 17 octobre, on se retrouve à Audrix ! C'est la date à ne pas manquer !

En avril dernier, la première édition des Rencontres des Ruralités Fières avait réuni près de 350 personnes à Audrix. Un très bel élan pour lancer une campagne de plusieurs mois sur nos ruralités. Et cette dynamique, on la poursuit le 17 octobre de 14h à 00h !

Depuis plusieurs mois, plus de 1 000 habitantes et habitants du territoire ont pris le temps de répondre à notre questionnaire et de partager leurs idées. Ce travail collectif a donné naissance à un manifeste pour nos campagnes.

Et ce texte, il sera présenté, débattu, puis soumis au vote de toutes celles et ceux qui seront présents et présents le 17 octobre : l'Assemblée des Ruralités Fières sera lancée !

Et après le vote ? Un apéritif convivial, un village associatif pour découvrir (ou redécouvrir) la richesse de nos associations locales, et un moment que j'attends avec impatience : la remise des prix de notre concours photo.

Sept prix seront décernés : un podium pour la catégorie "Tout public", un podium "Jeunes", et le fameux Prix Coup de cœur du

public, décerné à la photo qui a recueilli le plus de votes en ligne. Les clichés primés seront dévoilés sur place, alors venez les découvrir !

Et pour clôturer cette belle journée, place à la musique avec les DJ set de Downtown Périgord et Parpaing Paillette.

J'ai hâte de vous y voir !



Événement Facebook juste ici

? ❏ ASSEMBLEE NATIONALE

❏ Ma proposition de loi sur le handicap déposée ! Le 31 août dernier, à quelques jours de la Conférence Nationale du Handicap, j'ai déposé une proposition de loi pour enfin garantir les droits fondamentaux des personnes handicapées.

La mission d'évaluation que j'ai menée l'an passé avec la députée Christine le Nabour a dressé le constat cinglant d'une mise à l'écart systématique des personnes handicapées de la vie sociale,

politique et économique de notre pays.

Alors que la France a été condamnée par les instances internationales pour sa vision paternaliste du handicap, nous avons déposé cette proposition de loi pour mettre en conformité le droit français avec les exigences internationales.

Ce que nous proposons :

- Une nouvelle définition du handicap (alignée sur celle de la Convention relative aux droits des personnes handicapées), non pas centrée sur une vision biomédicale mais sur la conséquence d'un environnement inadapté
- La consécration du droit à l'autodétermination
- La clarification des rôles entre associations représentatives des personnes handicapées et associations gestionnaires d'établissements et de services médico-sociaux, afin de remettre les personnes handicapées au cœur des décisions les concernant
- La suppression de la liste honteuse ECAP des métiers présumés « interdits » aux personnes handicapées
- L'abolition de l'article 64 de la loi ELAN et le retour à une exigence d'accessibilité universelle de tous les logements neufs ;
- Le renforcement drastique des obligations d'accessibilité et sanctions à l'égard des établissements recevant du public (dont $\frac{3}{4}$ sont inaccessibles aujourd'hui)
- L'abrogation de l'inéligibilité des personnes majeures en tutelle ou curatelle.

20 ans après la loi du 11 février 2005, il est grand temps que la France, patrie des droits humains, s'extrait enfin des logiques ségrégatives pour faire des personnes handicapées non plus des objets de soins mais bien des sujets de droits !



?‡ **Des courriers importants.** Interpellé par plusieurs syndicats agricoles et apicoles, j'ai écrit au ministre Serge Papin pour alerter sur les effets de la facturation électronique sur nos petits apiculteurs. Beaucoup ne tirent de leur miel que quelques centaines ou quelques milliers d'euros par an, et ces nouvelles obligations administratives risquent de leur faire réduire, voire abandonner leur activité. Avec eux, je demande la création d'un seuil de 10 000 euros de chiffre d'affaires annuel, en dessous duquel ils seraient dispensés de ces obligations.

Alerté par la situation d'un garagiste de Thenon par le maire de la commune, j'ai écrit au ministère de l'Intérieur à propos du décret qui entrera en vigueur le 1er octobre 2026 pour l'habilitation à immatriculer les véhicules (le SIV). Il impose un minimum de 200 opérations par an : avec environ 180, ce professionnel risque de perdre son habilitation, comme d'autres artisans du territoire, et j'ai demandé une dérogation.

? EN DORDOGNE

?‡ Foire de Badefols-d'Ans. Comme depuis quelques années, j'étais présent le 14 septembre à la Foire primée aux veaux de lait sous la mère de Badefols-d'Ans.

Un rendez-vous incontournable de notre ruralité ! Vente de veaux et

de vaches, remises de prix, exposants, repas du terroir : tous les acteurs de la filière étaient au rendez-vous.

Cette rencontre intervient après un été particulièrement difficile pour le monde paysan. Le gouvernement a annoncé plus d'1 milliard d'euros pour indemniser les pertes liées à la sécheresse et relancer la production.

Ce n'est pas suffisant et ce n'est pas la demande. Les agriculteurs veulent des prix qui leur permettent de pouvoir vivre de leur travail. C'est ce que je défends dans mon mandat.

L'automne va s'ouvrir sur les négociations entre agriculteurs, industriels de la transformation et grande distribution. Et déjà, le signal est clair : les prix versés aux producteurs s'annoncent à la baisse et ne couvrent même pas les coûts de production. Le vrai sujet, il est là : donner un revenu aux agriculteurs et cela passe par la répartition de la valeur entre producteurs et revendeurs.

S'il faut soutenir leur trésorerie aujourd'hui, il faut surtout garantir une juste répartition de la marge demain et leur donner les moyens de se préparer et de s'adapter au dérèglement climatique.



?† Sainte-Alvère fête ses services et son histoire. Samedi 19 septembre, direction Sainte-Alvère pour deux inaugurations qui me tenaient à cœur.

D'abord, celle de la nouvelle épicerie multiservice du village. Je me réjouis à chaque fois qu'une épicerie ouvre dans nos communes. Avec le vieillissement de la population, le manque d'accès aux services publics et le coût de l'essence, avoir un commerce de proximité n'est plus un confort : c'est une nécessité.

Ensuite, à l'occasion des Journées du patrimoine, nous avons inauguré l'accès aux vestiges du château de Lostanges. Une belle façon de rappeler qu'au cœur même du village se trouvent des traces de plusieurs siècles d'histoire ! Et l'installation a été pensée pour être accessible à toutes et à tous.



?† Aller à la rencontre de nos maires. Rencontrer nos élu.e.s locaux et échanger avec elles et eux sur les problématiques de leurs territoires a toujours été une priorité pour moi depuis le début de mon mandat.

C'est pourquoi j'organise régulièrement des temps d'échange et des visites de terrain à leurs côtés. Ce fut encore le cas ces dernières semaines à Belvès, Vergt et Rouffignac. L'occasion, notamment, de rencontrer plusieurs maires récemment élus.

À chaque rencontre, les mêmes sujets reviennent : les risques liés au dérèglement climatique, en particulier les incendies, la nécessaire adaptation de nos écoles, la création d'espaces de

fraîcheur, la végétalisation de nos communes...

Des sujets que je défends depuis des années, et que je continuerai à porter pour vous avec la même détermination.



?† Un goûter de rentrée pour préparer les mois à venir. Qui dit rentrée dit retrouvailles avec les militants et militantes ! J'ai organisé un goûter de rentrée pour faire le bilan de l'année passée et surtout pour nous projeter ensemble dans les prochains mois. Une quinzaine de bénévoles étaient présentes et présents, et je les en remercie chaleureusement !

J'ai notamment pu présenter la première version de travail du Manifeste des Ruralités Fières, issu des 1 000 réponses recueillies lors du questionnaire lancé en avril dernier. Nous avons aussi fait le point sur l'organisation de la 2^e édition des Rencontres des Ruralités Fières du 17 octobre.



?† Séminaire de rentrée avec mon équipe. Cette rentrée fut aussi

l'occasion d'organiser un séminaire avec mon équipe, ici en Dordogne. Un temps que je tiens à préserver chaque année pour prendre de la hauteur.

Nous avons fait le bilan des mois écoulés, mais surtout construit nos priorités pour la suite : à l'Assemblée nationale à Paris, où se joue le travail parlementaire, mais aussi et surtout en circonscription, au plus près de vous et de vos préoccupations.



?† ON SE MOBILISE !

?† Concours photo : 170 clichés reçus ! Notre concours photo a été une vraie réussite : plus de 170 clichés reçus, envoyés par 75 personnes différentes !

Merci du fond du cœur à toutes celles et ceux qui ont accepté de partager un peu de leur regard sur notre territoire.

Est ensuite venu le temps du jury, chargé de sélectionner les lauréates et lauréats dans nos deux catégories. Un jury composé de 6 personnes aux parcours bien différents : 4 habitantes et habitants de la circonscription, un photographe, et moi-même.

Nous nous sommes ainsi réunis avec Cédric (photographe-auteur, 35 ans), Sylve (lycéenne, 17 ans), Joël (retraité et conseiller

municipal à Terrasson, 70 ans), Maithé (retraîtée, 78 ans) et Valérie (adjointe à la mairie de Boulazac, 57 ans) pour faire nos choix.

En parallèle, nous avons lancé le vote en ligne pour le Prix Coup de cœur du public avec plus de 900 personnes qui ont participé. Rendez-vous maintenant le 17 octobre pour la remise des prix !

👉 Le Manifeste des Ruralités Fières prend forme. Notre questionnaire, lancé en avril dernier, a récolté plus de 1 000 réponses ces derniers mois. Un grand merci à toutes et à tous pour votre participation !

Avec des habitantes et habitants de la circonscription, nous avons analysé vos réponses pour en tirer des demandes concrètes. Elles nourrissent déjà mon travail à l'Assemblée : amendements sur les textes budgétaires et questions écrites au gouvernement. C'est ainsi que vos idées se retrouvent directement dans mon travail parlementaire.

Et maintenant ? Ces résultats sont en cours de compilation pour donner naissance au Manifeste des Ruralités Fières. Il sera présenté le 17 octobre, validé collectivement en assemblée citoyenne ce jour-là et diffusé auprès des élus du territoire dans les mois qui suivront.